

Article 21 du Règlement

Un journaliste a remarqué que certains des emplois de cette brochure s'adressent à des contrôleurs de la circulation aérienne, à des serveurs de bar et à des rédacteurs de journaux. Dans l'ensemble, à mon avis, ce n'est pas très réaliste.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre et un appel téléphonique de la part d'étudiants de la faculté de génie de l'université de la Saskatchewan. Blake Rooks m'a fait savoir que seulement trois de ses 60 confrères en classe de génie mécanique ont des emplois; pas un seul des 30 étudiants en classe de génie civil n'a d'emploi; trois seulement des 17 étudiants en classe d'agronomie ont des emplois; et pas un seul des 30 étudiants en classe de géologie appliquée n'a d'emploi. Voilà la réalité. Le gouvernement doit se rendre compte que dans le monde réel le chômage règne. Il n'y a pas de relance, surtout pas pour les étudiants et les travailleurs qui touchent des prestations d'assurance-chômage. Il faut dire au gouvernement d'ouvrir les yeux.

M. le Président: A l'ordre.

* * *

LES FORÊTS**LA SITUATION DE L'INDUSTRIE—LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR**

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Si notre secteur forestier s'étirole, monsieur le Président, c'est que le gouvernement le néglige depuis une décennie. Le gouvernement témoigne d'une souveraine indifférence à l'égard de nos ressources renouvelables les plus précieuses et de notre secteur national le plus important. Ainsi, nous apprenions la semaine dernière que le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique avaient rompu leurs négociations, n'étant pas parvenus à s'entendre relativement à un projet à long terme à frais partagés visant à assurer le reboisement de la Colombie-Britannique. La planification à long terme et la sagacité ont été complètement remplacées par une mosaïque de programmes à court terme gérés sans aucune efficacité.

La semaine dernière, les travailleurs de la forêt de la Colombie-Britannique se sont réunis à Vancouver pour discuter de la crise qui sévit dans leur secteur. Il se rendent compte que le secteur forestier partout au Canada est au bord de la catastrophe et qu'il s'éteint rapidement. Ils se rendent compte également que seuls une intervention prompte des gouvernements, des engagements à long terme et une volonté politique pourraient empêcher la ruine de ce secteur. Ils ont signalé par contre que le secteur pourrait être au seuil d'un avenir extrêmement prometteur. Ils savent que le gouvernement doit mettre fin à ses largesses en matière d'allocations sociales et qu'il doit intervenir pour réorienter les secteurs essentiels de notre économie et assurer leur survie.

Le gouvernement pourrait redonner aux Canadiens du travail dans les secteurs productifs comme le secteur forestier. Les Canadiens n'ont que faire de programmes factices de création d'emplois. C'est le moment d'agir. Nous devons aller à contre-courant et remettre les Canadiens sur la voie de la prospérité.

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE FRANCE

M. le Président: J'aimerais signaler à la Chambre la présence dans les tribunes d'une délégation de la Commission des affaires étrangères et de la Commission de la défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale de France.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LE BUDGET—LES INTENTIONS SOUS-JACENTES AUX MESURES BUDGÉTAIRES

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Au cours d'une séance d'information postbudgétaire, jeudi dernier, le ministre a déclaré aux journalistes que son budget n'avait aucun effet sur l'économie canadienne et qu'il s'en réjouissait. Il y a au Canada 1,473,000 chômeurs qui n'ont aucune raison de se réjouir. De nouveaux indices portent à croire que la reprise s'essouffle; les commandes de biens durables ont diminué de 1.1 p. 100 en décembre; la production manufacturière a décliné en novembre; les ventes ont été décevantes durant le temps des fêtes, et l'indice des prix à la consommation suscite des inquiétudes croissantes quant au danger d'une nouvelle flambée d'inflation. Compte tenu de tout cela, pourquoi le ministre a-t-il présenté un budget attentiste à un moment où les chômeurs sont si nombreux et où tous les indices démontrent que la reprise marque le pas?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, si le député avait pris la peine de lire attentivement les journaux, il saurait que je n'ai pas dit que le budget n'aurait aucun effet sur l'économie, mais bien qu'il n'avait eu aucune répercussion immédiate et importante sur la performance du marché, sur les taux d'intérêt et sur le taux de change. J'ai ajouté que c'est exactement ce que je voulais. Je voulais m'assurer que la croissance que nous avons connue en 1983 se poursuive en 1984, car, ce dont le pays a besoin, c'est de stabilité et de continuité. J'ai dit que je comptais sur un taux de croissance de l'ordre de 5 p. 100 en 1984, en comparaison de 3. p. 100 en 1983, et sur une forte hausse de l'emploi, de l'ordre de 3.5 p. 100, en 1984. La réaction du marché face au budget a été celle que j'espérais et que j'avais prévue. En fait, pour 1984, je prévois que la reprise se poursuivra avec force et que l'économie passera de l'étape de la reprise à celle d'une forte expansion.

LE CHÔMAGE—LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, je vais tenter d'obtenir une réponse du ministre. Dans son exposé budgétaire du 17 avril, il a dit que son premier souci était «de venir en aide au million et demi et plus de Canadiens qui sont prêts à travailler, mais ne peuvent pas se trouver d'emploi». Ce budget ne les avait pas aidés puisqu'il y a encore 1,473,000 chômeurs. Le ministre prévoit que le nombre moyen de chômeurs demeurera à 1,336,000 cette année et